



Direction des Services Techniques

Conseil municipal du 12 Décembre 2022

Rapporteur : Jean CONTOU-CARRÈRE

32 - PLAN D'URGENCE SOBRIÉTÉ

Le contexte énergétique actuel est préoccupant (explosion des prix de l'énergie, risques de coupures), les tensions sur les marchés de l'énergie se multiplient à l'approche de l'hiver.

La Commune d'Oloron Sainte-Marie n'échappe pas à ce contexte. Il est nécessaire, d'une part, d'être exemplaire dans nos pratiques et, d'autre part, de limiter les coûts exorbitants qui viennent impacter les budgets de la collectivité.

Les préconisations qui visent à réduire dans les plus brefs délais les consommations énergétiques vont de pair avec la poursuite des actions déjà menées dans le cadre de la transition énergétique.

Le plan d'action a été élaboré autour de 7 thèmes avec les services concernés :

- Services généraux
- Ecoles
- Sport et associations
- Eclairage public
- Carburants
- Régie de l'eau
- Régie assainissement

Cette feuille de route est déclinable selon trois temporalités :

- A court terme, pour des mesures sources d'économies immédiates,
- A moyen et à plus long terme, pour la poursuite de la rénovation énergétique des bâtiments communaux et pour atteindre une plus grande indépendance énergétique.

Votre assemblée est invitée à :

- **APPROUVER** le plan d'urgence sobriété tel qu'annexé à la présente délibération,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures d'exécution et tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette feuille de route.